

Bibliothèque publique et scolaire

Règlement d'utilisation Cycle d'orientation

1. Chaque élève peut emprunter 10 livres maximum
2. L'élève est responsable des livres inscrits sous son nom même s'il les prête à quelqu'un d'autre
3. La durée du prêt est adaptée au prochain passage de la classe à la bibliothèque
4. Une prolongation **est accordée une seule fois** (les bd et mangas ne sont jamais prolongés)
5. Les bibliothécaires demandent de transporter les livres dans des sacs en cas de pluie
6. **Le mardi matin la bibliothèque est ouverte à la récréation exclusivement pour les élèves du CO qui veulent rapporter les livres**
7. Si les livres ne sont pas rendus à la date définie, **un rappel de Fr. 3.00** sera envoyé à l'élève pour la 1^{ère} semaine de retard, **de Fr. 6.00** pour la 2^{ème} semaine de retard et de Fr. 9.00 pour la 3^{ème} semaine de retard. **A noter que les 2 premiers rappels se feront sur l'adresse mail studentfr.ch de l'élève, le 3^{ème} rappel se fera par courrier postal**
8. Ensuite la bibliothèque **facturera le prix du livre avec en sus les frais de rappel. Cette facture sera envoyée par courrier postal**
9. Tout livre abîmé ou perdu est à payer par le lecteur

Comportement

Les élèves sont priés :

- D'entrer dans le bâtiment calmement
- De prendre soin des livres et du mobilier
- De remettre à leur place les livres qu'ils ont sortis en respectant le sens du livre
- De parler à voix basse pour respecter le calme et le silence du lieu

Remarques

- En cas de beau temps, possibilité d'aller lire dans le patio